

## DECISION CA002-2015

Vu le décret 71-871 du 25 octobre 1971 portant création de l'Université d'Angers  
Vu les articles L123-1 à L123-9 du code de l'éducation  
Vu le livre VII du code de l'éducation et notamment son article L719-7  
Vu le code des statuts et règlements de l'Université d'Angers  
Vu la délibération CA024-2012 du 06 mars 2012  
Vu la délibération CA033-2012 du 29 mars 2012  
Vu la délibération CA063-2014 du 26 septembre 2014

**Objet de la décision**

Tarifs de la Direction de l'International  
Pôle Mobilité Entrante - CeLFE

**Conformément à sa délégation, le président de l'Université d'Angers décide :**

1. d'approuver le tarif d'un stage intensif d'hiver

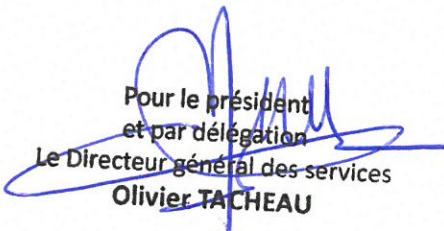
Le président rend compte, dans les meilleurs délais, au conseil d'administration des décisions prises en vertu de sa délégation.

**A Angers, le 15 janvier 2015**

**Jean-Paul SAINT-ANDRE**

*Le Président de l'Université d'Angers*

Pour le président  
et par délégation  
Le Directeur général des services  
**Olivier TACHEAU**



La présente décision est exécutoire immédiatement ou après transmission au Rectorat si elle revêt un caractère réglementaire. Elle pourra faire l'objet d'un recours administratif préalable auprès du Président de l'Université dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa transmission au Rectorat suivant qu'il s'agisse ou non d'une décision à caractère réglementaire. Conformément aux articles R421-1 et R421-2 du code de justice administrative, en cas de refus ou du rejet implicite consécutif au silence de ce dernier durant deux mois, ladite décision pourra faire l'objet d'un recours auprès du tribunal administratif de Nantes dans le délai de deux mois. Passé ce délai, elle sera reconnue définitive.

Affiché le : **21 janvier 2015**

Désignation	Montant	Direction de l'International - Pôle Mobilité Entrante - CeLFE		Observations
		DRI		
		Centre financier		
Tarif pour l'inscription à un stage intensif	860,00 €	900307		<p>Le coût de la formation <b>inclut</b> les cours, les frais administratifs, l'hébergement en cité universitaire (comprenant l'assurance logement et un kit lingerie), les déjeuners pris au restaurant universitaire du lundi au vendredi, les sorties et activités culturelles indiquées dans le programme, les titres de transport, les frais de fonctionnement.</p> <p>Le coût de la formation <b>n'inclut pas</b> les petits-déjeuners et repas du soir, les repas du week-end, toutes activités en dehors du programme de formation communiqué ainsi que tout autre frais ne relevant pas de la formation linguistique.</p>

Informations complémentaires

**297,72€** seront consacrés à l'hébergement

**24€** seront alloués à l'assurance habitation et responsabilité civile

**66,88€** seront consacrés aux déjeuners

**471,40€** seront affectés au déroulement du stage (cours, sorties culturelles, transport, frais divers tels que la reprographie)

# Stage intensif d'hiver

## Proposition

### I Dates / dur e

- Du 2 au 27 mars 2015 (d part le 28/03/15).
- 95h de stage dont 70 heures de cours de langue fran aise et 25 heures d'activit s culturelles en lien avec les cours (2   3 visites par semaine, du lundi au vendredi).
- Une demi-journ e d'accueil en d but de stage et l'organisation d'un pot de d part en fin de stage.

### I Public

- **1 groupe de 10  tudiants de l'universit  de Nagasaki (Japon).**

Etudiants suivant un cursus de Licence de Sciences   l'universit  de Nagasaki, d'une dur e de 4 ans, ayant termin  leur 1 re ann e d' tudes au Japon.

Le fran ais  tant enseign  en langue  trang re en 1 re et 2 me de Licence,   raison d'1h de cours par semaine (volume horaire de 45h de cours de fran ais par ann e), les  tudiants participant   ce stage ont donc un niveau d butant en fran ais (A1.1). Auparavant, ils ont appris l'anglais en langue  trang re.

En 3 me et 4 me d' tudes de Licence, ils ne suivront plus de cours de fran ais.

Ces  tudiants participent   ce stage pour se perfectionner en fran ais. Ce stage fait partie de leur cursus, il est donc valid  par des cr dits. En fin de s jour, une attestation de fin de stage sera remise aux  tudiants. L'universit  de Nagasaki donnera des cr dits aux  tudiants en fonction des notes obtenues par les  tudiants, indiqu es dans l'attestation de fin de stage.

### I Objectifs et cours

- Perfectionner sa langue fran aise (cours de langue ax s sur la communication).
- D couvrir la culture fran aise lors de visites en lien avec les cours.

Les cours seront assur s par les enseignants du CeLFE, tous dipl m s en Fran ais Langue  trang re.

Les d marches p dagogiques seront ax es sur des objectifs de communication, avec un apport d'outils linguistiques n cessaires en grammaire, lexique et phon tique. Les  tudiants pourront alors d velopper leurs comp tences linguistiques et communicatives afin de s'int grer   la vie fran aise et se mettre en situation de d couverte active de l'environnement.

Les enseignants mettront l'accent sur l'interaction en classe pour que les  tudiants soient actifs et puissent s'approprier les diff rentes notions. Les activit s des cours seront vari es : mises en

I CelFE

situation, exercices linguistiques, compréhension de documents audio,... Ils feront également un travail en amont et en aval sur les visites proposées.

Les cours se dérouleront sur le campus de Belle-Beille.

Programme

I 1<sup>ERE</sup> SEMAINE

	Matin 9h30-12h	Après-midi 14h-16h30
<b>Lundi</b> 02/03/15	Accueil - Installation à la résidence universitaire / démarches administratives	Présentation du programme Rallye dans la ville
<b>Mardi</b> 03/03/15	Cours de français	Cours de français
<b>Mercredi</b> 04/03/15	Cours de français	Cours de français
<b>Judi</b> 05/03/15	Visite du château d'Angers et de la cité	Cours de français
<b>Vendredi</b> 06/03/15	Cours de français	Visite de la mairie d'Angers

I 2<sup>EME</sup> SEMAINE

	Matin 9h30-12h	Après-midi 14h-16h30
<b>Lundi</b> 09/03/15	Cours de français	Visite du musée de l'ardoisie
<b>Mardi</b> 10/03/15	Cours de français	Cours de français
<b>Mercredi</b> 11/03/15	Visite du marché place Lafayette	Cours de français
<b>Judi</b> 12/03/15	Cours de français	Cours de français
<b>Vendredi</b> 13/03/15	Cours de français	Visite du musée Cointreau

**I 3<sup>EME</sup> SEMAINE**

	<b>Matin 9h30-12h</b>	<b>Après-midi 14h-16h30</b>
<b>Lundi 16/03/15</b>	Cours de français	Visite du musée Jean Lurçat et de la Doune
<b>Mardi 17/03/15</b>	Cours de français	Cours de français
<b>Mercredi 18/03/15</b>	Cours de français	Cours de français
<b>Jeudi 19/03/15</b>	Cours de français	Cours de français
<b>Vendredi 20/03/15</b>	Visite de l'abbaye de Fontevraud	Visite de l'abbaye de Fontevraud

**I 4<sup>EME</sup> SEMAINE**

	<b>Matin 9h30-12h</b>	<b>Après-midi 14h-16h30</b>
<b>Lundi 23/03/15</b>	Cours de français	Visite de l'Arboretum
<b>Mardi 24/03/15</b>	Cours de français	Cours de français
<b>Mercredi 25/03/15</b>	Cours de français	Visite de la maison des vins
<b>Jeudi 26/03/15</b>	Cours de français	Cours de français
<b>Vendredi 27/03/15</b>	Cours de français	Cours de français Bilan de fin de stage / Pot de départ

Remarque : La durée des sorties culturelles est variable (de 1h30 à 2h30 selon le type de sortie).

**L'universit  ne pr voit pas de prendre en charge le groupe le week-end.**

**Suggestion de sorties hors cours :**

Patinoire (Angers)

Bowling (Angers)

Centre aquatique (Angers)

Parc Anjou aventure

## I H bergement/repas

Les  tudiants seront h berg s en cit  universitaire   Belle-Beille. Les chambres de 9m<sup>2</sup> sont meubl es et r nov es, elles sont  quip es de cabine douche/sanitaire individuelle, d'un r frig rateur individuel.

Seuls les d jeuners du lundi au vendredi, pris au restaurant universitaire de Belle-Beille, sont inclus dans le co t du stage.

## Budget

Le co t total de la formation est de 860 .

Le co t de la formation inclut les cours, les frais administratifs, l'h bergement en cit  universitaire (comprenant l'assurance logement et un kit lingerie), les d jeuners pris au restaurant universitaire du lundi au vendredi, les sorties et activit s culturelles indiqu es dans le programme, les titres de transport, les frais de fonctionnement.

Le co t de la formation n'inclut pas les petits-d jeuners et repas du soir, les repas du week-end, toutes activit s en dehors du programme de formation communiqu  ainsi que tout autre frais ne relevant pas de la formation linguistique.